

STATISTIQUE

MINES. = Production semestrielle

PREMIER SEMESTRE 1907

Tonnes de 1000 kilogrammes

PROVINCES	Charbonnages		Ouvriers	
	Production nette	Stocks à la fin du semestre	Fond et surface réunis	
	Tonnes	Tonnes	NOMBRE	
HAINAUT	Couchant de Mons	2,523,688	76,781	34,263
	Centre	1,802,147	38,880	21,985
	Charleroi	4,170,950	193,500	46,080
LIÈGE	Liège-Seraing	2,463,270	124,200	29,787
	Plateaux de Herve	463,290	5,690	4,403
Namur	445,310	20,050	4,345	
Autres provinces	»	»	»	
Le Royaume	11,868,655	459,101	140,863	
1 ^{er} semestre 1906	11,870,940	362,333	»	
En plus pour 1907	»	96,768	»	
En moins pour 1907	2,285	»	»	

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

POLICE DES MINES

Mines. — Contrôle journalier des ouvriers
travaillant au fond.

Circulaire ministérielle du 20 février 1907.

A MM. les Ingénieurs en chef Directeurs
des neuf arrondissements des mines.

MONSIEUR L'INGÉNIEUR EN CHEF,

Un accident récent survenu dans un charbonnage du Hainaut a permis de constater qu'un ouvrier était resté dans la mine sans que l'on se fût aperçu qu'il n'était pas remonté à la fin du poste de travail. Cette situation est la conséquence d'une organisation défectueuse du contrôle prescrit par l'article 68 du règlement du 28 avril 1884.

Il importe cependant que le contrôle des ouvriers soit fait de telle sorte qu'on puisse s'assurer en tout temps, à la surface, du nombre et des noms des ouvriers descendus et, autant que faire se peut, du chantier de travail qui leur est assigné; il faut aussi que l'on puisse constater, dès la fin des postes, que tous les ouvriers qui le compose sont remontés au jour.

Vous voudrez bien, Monsieur l'Ingénieur en chef, donner à la présente la suite qu'elle comporte.

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,
G. FRANCOU.